LES LANDES
journal
des « Amitiés
landaises »

5e année - N° 56
Nouvelle série

LE NUMERO : 50 CENTIMES

24 Juin 1933

Directeur : P. E. LAMAISON

LES LANDES

Hebdomadaire régional illustré

Lisez chaque
samedi
LES LANDES
journal de la vie
landaise

La rédaction est ouverte tous les samedis de 15 heures à 17 heures : rue Vincent-Depaul, 79 à Dax. Téléph. 43

Rédacteur en chef : MATHIAS MORHARDT
Villa Yayi à Capbreton (Landes) - Téléph. 78

ADMINISTRATION-PUBLICITE
Madim - Rue Maubec, Bayonne - Téléph. 12.20

Abonnement annuel .... France : 24 fr. — Etranger : 34 fr.
Chèques Postaux Bordeaux n° 197.10

BUREAUX
DAX - 79, Rue Vincent-Depaul
BAYONNE - Place des Basques

Une heureuse soirée

POURQUOI n'utilise-t-on pas, sinon mieux, — il est difficile d'imaginer un spectacle plus exquis que celui de la soirée de lundi — du moins plus souvent, les admirables ressources que Dax possède à un si haut degré ? Une telle soirée est un bienfait social en ce sens qu'elle ne rapproche pas seulement, dans un joyeux sentiment d'exaltation intellectuelle et artistique, les membres épars de la communauté, mais encore, en associant les petits au divertissement des grands, elle accomplit la meilleure et la plus complète des œuvres d'enseignement. Nous avons besoin de pénétrer dans l'esprit de l'enfant. Encore faut-il qu'il sache lui-même ce que nous voulons et ce que nous attendons de lui ! Le spectacle, a dit l'apôtre de l'éducation moderne, Edouard Claparède, est, par excellence, le jeu le plus propre à provoquer les initiatives, à développer l'imagination, à stimuler l'énergie. Et qu'on ne croie pas que les enfants en bénéficient seuls ! Acteurs et spectateurs, réunis un moment par la fraternité de l'effort, s'y retremperont, dans la mystérieuse et divine allégresse sans laquelle le long chemin de la vie ne mériterait pas d'être parcouru.

La vicomtesse de Pelleport, sa cousine, Mme Dupuy, Mlle Suzanne Castets, et tous ceux qui ont collaboré à la belle soirée de lundi ont droit à de vives félicitations. Mais n'ont-ils pas trouvé, dans le succès qu'elle a obtenu, la plus complète des récompenses ? C'est d'abord les enfants ! Il y avait là une trentaine de fillettes et une dizaine de petits garçons. Leurs rondes et leurs chants constituaient, si on peut dire, l'avant propos du spectacle. Quel entrain magnifique ! Du reste, les costumes, qui avaient exigé beaucoup d'ingéniosité et de soin, faisaient grand honneur aux couturières bénévoles qu'il avait fallut réquisitionner. Ceux des « Coqs gaulois » ont suscité une admiration unanime. Imagine-t-on la patience qu'ont exigée l'assemblage et la couture de ces innombrables flammes d'étoffes multicolores ?

Mlle Suzanne Castets... Mais il suffit de la nommer. Ne sait-on pas d'avance qu'elle a été admirable ? Sa voix, aux inflexions si chaudes et si exquisement nuansées, son sourire si malicieusement intelligent, cet art invisible et merveilleux qui lui permet ici de nous émouvoir jusqu'à l'angoisse la plus douloureuse, et, là de nous étourdir sous le ruissellement des syllabes sonores, elle a tous les dons et toutes les grâces, et, seule, elle ne s'en aperçoit pas.

Madame de Pelleport, en nous conviant à cette mémorable soirée, nous avait dit qu'elle y présenterait nos vieilles chansons landaises telles qu'elles doivent être chantées, dans leur cadre et avec les costumes appropriés. Elle avait bien raison de déplorer que nous n'eussions pu grouper le chœur des jeunes Landaises autour du professeur Guillaumie, lorsqu'il est venu, il y a quelques semaines, nous parler, avec tant d'autorité, du grand folkloriste Félix Arnaudin ! Mais comment savoir ? Souhaitons que, bientôt, les « Amitiés landaises » nous fassent faire connaissance avec les initiatives, qui naissent un peu partout, et que décuplera l'accord des bonnes volontés ! L'âme de ce chœur est Mme Dupuy, dont la voix, — un splendide soprano dramatique, d'une sonorité généreuse et claire, — a été, pour nous, la grande révélation de cette soirée. Elle a chanté seule et en s'accompagnant elle-même au piano, puis avec le chœur des jeunes Landaises, chœur plein d'enthousiasme et de foi, quelques unes des plus étonnantes chansons recueillies par Félix Arnaudin.

Dans la deuxième partie de la fête nous avons eu le plaisir d'entendre et d'applaudir Mme Kieffer qui, accompagnée par Mlle Lussan, a chanté avec beaucoup de goût la cavatine du « Trouvère » et « Le Billet » de René Chauvet. Peut-être l'émotion qu'elle éprouvait ne lui a-t-elle pas permis, dans cette salle immense, et devant un public si nombreux, de donner tout ce qu'elle eût pu donner ? Sa voix charmante et la parfaite distinction de son style n'en ont pas moins été fort goûtés.

On attendait naturellement aussi le tableau vivant « Sainte Cécile » très gracieusement incarnée par Mlle Lasserre, et que devait accompagner une partition du compositeur Claude Dubosq, qui malheureusement ne nous donne pas de très fréquentes occasions de suivre l'évolution de sa pensée musicale. La « Sainte Cécile » du compositeur d'Onesse a été chantée dans la coulisse par le chœur de jeunes Landaises que dirigeait la vicomtesse de Pelleport. Comme on le pense bien, M. Claude Dubosq, fidèle à ses convictions mystiques, ne s'y est pas livré à des recherches polyphoniques, qui, du reste, n'y eussent pas été à leur place. Mais, au contraire, s'attachant, le plus étroitement possible, au sentiment qu'il voulait exprimer, peut-être a-t-il élagué de son œuvre des éléments qui en auraient atténué la sévérité, sans pourtant qu'on y pût voir rien de profane. Que de grands musiciens, profondément religieux, et le vieux Jean-Sébastien Bach tout le premier, ont entouré de joie et de lumière l'émotion dont leur apostolat lyrique les pénétrait ! Mais le musicien, en refrénant obstinément le principe qui l'inspire, ne risque-t-il pas de le nier ?

La soirée s'est terminé par un feu d'artifice littéraire : la représentation de la spirituelle et délicieuse comédie de Théodore de Banville, « Le beau Léandre » a donné l'occasion à M. Bouvet de montrer des qualités d'artiste hors de pair. Il a interprété le role d'Orgon, avec une intelligence et une finesse remarquables. Il était, au surplus, très heureusement secondé par Mlle P. Lacôte et par M. M. Tomazo.

En se retirant, à minuit passé, la foule nombreuse et choisie qui avait pris tant de plaisir à cette belle soirée, a fait une chaleureuse ovation à ses aimables organisatrices. Nous les prions de trouver ici l'expression de toute notre gratitude. Qu'elles nos permettent d'y ajouter le vœu que leur effort ne reste pas sans lendemain. On avait annoncé un moment que sous l'égide des « Amitiés landaises » un groupe se constituerait enfin qui organiserait chaque année à Dax et dans les principaux centres landais des représentations et des concerts. La soirée de lundi a montré que nous possédons tous les éléments nécessaires et sans recourir à personne, mais en acceptant avec plaisir le concours des amis des Landes qui le voudront bien, nous pouvons, plusieurs fois par an, offrir aux nôtres et à nos hôtes, des soirées d'un charme incomparable et dont le souvenir ne s'effacera plus. Aussi bien, ces réunions n'auront-elles pas le mérite de montrer que le pays landais est, même à ce point de vue, le moins déshérité qui soit ?

MATHIAS MORHARDT



Mont-de-Marsan. — Vue générale

Propos d'un landais

SAGEMENT installé entre les bras du fauteuil 234, j'assiste au défilé des nations. Le faisceau blanc veille le mur et offre à notre œil le trou par lequel on regarde chez le voisin :

— Ma fille, tiens-toi bien, l'officier te regarde !

Durant quelque cent mètres, séparées par la crinière de carnaval de notre Paul-Boncour, qui ressemble au lion de la « Métro Goldwin Mayer », ou coupées par quelques poses avantageuses prises, en groupe, autour de la dernière catastrophe, j'ai vu défiler l'armée anglaise guêtrée, gantée, empanachée : j'ai vu l'armée italienne, sanglée, corsetée, bridée ; j'ai vu les aviateurs cosmétiqués des U. S. A., les raides camarades briqués de l'U. R. S. S. enfin, au bout du rouleau, j'ai vu l'armée française !... Terreur des experts, je dois avouer qu'elle m'a fait penser à l'épouvantail aux moineaux du cerisier de ma voisine. Et Dieu sait s'il m'empêche de lui chiper ses fruits !

Donc, une section de l'armée de métier paradait dans la cour de l'Elysée, champ de culture des sélections. Il y avait là, la plus belle collection de bedons. Les ceinturons cerclaient des aisselles ou des nombrils. Ça avait de petites moustaches rigolo, des mouches, des barbiches, semblables à celle du garde d'Ondres, et ça sentait le bricoleur, le « bon-époux, bon père », en un mot le français militaire [illegible] rait rêver de pêche à la ligne ou de portillon de jardin à rafistoler. C'était presque aussi beau que la garde d'honneur du Ras Taffari.

Devant moi, des spectateurs anglais, espagnols et même un Andorin. Ils ne se privèrent pas de nous décocher quelques coups d'épingle. Et, de film en aiguille, je songeais à nos agents à la Charlot, à nos pompiers de Nanterre, à nos douaniers miteux, adipeux, à nos gendarmes des scènes de guignol.

Mais cette éducation de belle contenance et de dignité nationale est à faire même chez nos ministres, nos sénateurs et nos députés. Observez-les lorsque retentit la « Marseillaise ». Il est vrai que l'on en abuse un peu de la « Marseillaise » !

P.E.L.

LES LIVRES

RENE CUZACQ et B. DETCHEPARE. — « Bayonne sous l'ancien régime ». Tome 1er. De Charles VII à CharlesIX.

Nos lecteurs, pour qui M. René Cuzacq est un ami très cher, auront la vive joie d'apprendre qu'il publie, avec la collaboration de M. B. Detchepare, l'excellent archiviste et bibliothécaire de la ville de Bayonne, un livre qui les intéressera passionnément. C'est le recueil des lettres missives que les rois et les reines de France ont adressées à la ville de Bayonne au cours des siècles. Il va de soi qu'une foule de ces lettres touchent à nos Landes ou que, du moins, elles ont trait à des difficultés ou à des contestations auxquelles le pays landais n'est pas étranger. Bayonne, on ne le sait pas assez, n'est ni une ville basque, ni une ville béarnaise. Elle est une ville proprement gasconne. Et ethniquement, historiquement et géographiquement, elle se rattache de la manière la plus étroite aux cités landaise dont, par le moyen de la grande route d'eau qu'était l'Adour, elle commandait les communications commerciales.

Aussi les « Lettres missives » que possèdent les archives de Bayonne constituent-elles pour le pays landais, un trésor historique d'une haute valeur. Il est fort surprenant que la plupart d'entre elles soient restées inédites jusqu'à ce jour, malgré les efforts des nombreux historiens et érudits.

La publication que MM. René Cuzacq et B. Detchepare ont entreprise, ne contiendra pas seulement celles qui sont inédites. Ils ont tenu à les reproduire toutes, impartialement, en les accompagnant des commentaires et éclaircissements qu'elles appelleront. Ces commentaires qui englobent nécessairement de larges pans de l'histoire landaise, basque ou béarnaise, sont parfois très abondants. C'est une véritable trame de l'histoire de notre région.

Est-il besoin de dire que l'œuvre nouvelle de M. René Cuzacq et de M. B. Detchepare deviendra rapidement un ouvrage classique auquel on ne pourra se dispenser de recourir. Aussi bien, c'est un travail définitif. Chaque date en a été fixée avec le plus grand soin. Il n'est pas une ligne qui n'ait été contrôlée avec minutie. On a évité soigneusement les erreurs fréquentes et les fantaisies qu'on rencontre si souvent dans les travaux d'érudition locale. La haute tenue historique de « Bayonne sous l'ancien régime », son caractère critique, la scrupuleuse mise au point des documents et des faits, permettent de dire que c'est là une œuvre de synthèse, clairement écrite et inflexiblement conduite.

Le tome 1er, qui paraîtra le 30 juin, s'étend sur un peu plus d'un siècle (1451-1560). Il contient près de cent lettres missives. Les règnes de Charles VII, de Louis XI, de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier et de Henri II y sont évoqués successivement. Tiré à un petit nombre d'exemplaires, il ne tardera pas à devenir une rareté bibliographique comme le sont devenues « Les Etudes historiques », de Balasque et Dulaurens, dont il est pour ainsi dire la suite et qui sont aujourd'hui introuvables. Il forme un très fort volume in-octavo (0.19 × 0.28), de près de 250 pages. Le prix de souscription est de 30 fr. Il sera considérablement augmenté à la parution de l'ouvrage. On est prié d'en adresser le montant à M. René Cuzacq, professeur au Lycée de Bayonne, (Basses-Pyrénées) au compte de chèques postaux N° 437.39, Bordeaux, en y ajoutant 2 fr. pour les frais d'envoi.

On peut également souscrire chez les principaux libraires.

Un grand Landais

J.-A. BRUTAILS

Quand il me fut donné de rencontrer J. A. Brutails pour la première fois, j'étais alors un jeune étudiant à la Faculté des Lettres de Bordeaux ; chargé d'ans et de soucis, entouré d'une discrète renommée, le maître de l'archéologie française s'adonnait plus que jamais au travail acharné qui fut toujours le sien. Le regard profond, la tête droite et régulière, les yeux vifs voilés parfois d'une vague tristesse, les longues moustaches blondes soigneusement tirées, J. A. Brutails était de ces hommes dont l'intelligence droite et altière nous saisissait dès l'abord, tandis que sa parole juste, vibrante et nuancée s'imposait à tous. Nous n'étions certes rien moins que des élèves amateurs sur les bancs de cette Faculté des Lettres qui passe toujours pour austère et sérieuse ; nous n'avions nullement l'intention de perdre notre temps aux amusements que des siècles moins durs réservaient aux étudiants de jadis. Pourtant, il me souvient encore du fou rire qui saisit un jour notre folle jeunesse en voyant Brutails sortir de sa poche le bout de ficelle qui lui servait de compas.

Par une étrange infortune, celui qui comptait au tout premier rang des archéologues français et que sa surdité prononcée avait détourné sur ses dix-huit ans de ses rêves d'ingénieur, était à vrai dire plus que gauche dessinateur. Mais en revanche, nul mieux que lui n'avait cette éducation de l'œil et de l'esprit, cette incomparable sûreté d'analyse, cette clarté géniale, cette prudence mêlée d'audace, qui font les excellents archéologues. Enne[illegible] nos origines de l'art, ses cours étaient à l'image de ses livres : chaque phrase, dans sa simplicité parfaite, s'enchaînait rigoureusement à l'idée qu'il s'agissait de développer ; elle était définitive. Toutes les fois qu'il m'arrive de relire un cours ou un livre de Brutails, tout un monde s'évoque ainsi derrière chaque mot ; ce style dépouillé et nu, soudain illuminé d'un rapide éclair de poésie, était bien à l'image de cet homme droit et pondéré entre tous : Brutails fut en quelque sorte le Fustel de Coulanges de l'archéologie française. Mais ses élèves gardent encore au cœur d'autres souvenirs : ceux de ces journées de labeur où il critiquait nos humbles copies d'apprentis archéologues, plus encore ceux de ces visites sur place aux monuments romans ou gothiques de la Gironde ; la joie de comprendre se lisait alors dans nos regards, notre jeune intelligence en éveil se livrait joyeusement aux clartés qui s'ouvraient soudain devant nous, jusque dans les cas les plus compliqués et les plus difficiles. Du paléographe, je ne parlerais point en revanche ; à mon arrivée à Bordeaux, Brutails n'enseignait plus que l'archéologie du Moyen Age ; mais tous mes aînés qui sortirent, à la lettre, de ses mains sont aujourd'hui de remarquables déchiffreurs de texte : je ne saurais, hélas, en dire autant pour ma part !

Nous sommes beaucoup en revanche qui lui devons le goût de l'archéologie et plus encore la base solide et indispensable qui jamais ne fera défaut aux élèves de Brutails : l'homme disparu, et avec lui l'autorité souveraine qui abattait d'une chiquenaude les aventureuses thèses orientales, anglo-saxonnes, lombardes ou hispaniques, remplies d'un faux clinquant, il reste la méthode sûre, loyale, et difficile peut-être, mais garante des vérités partielles qui permettront un jour d'éclore aux authentiques synthèses. Le rayonnement de cet homme dépassa infiniment les limites étroites où il était confiné ; son influence n'a cessé de resplendir au loin sur les esprits les plus divers. Très certainement, J. A. Brutails fut l'une de ces intelligences souverainement distinguées à qui l'archéologie du Moyen Age doit de nos jours son immense vogue. Il fut en la matière le grand initiateur et son influence, aussi diffuse que décisive, est à l'origine des plus remarquables travaux contemporains.

Cet homme qui savait faire voir et comprendre comme nul autre, traversa ainsi la vie, loyal et droit jusqu'au bout. Disciple préféré du comte de Lasteyrie, il vit la succession de son maître lui échapper ; plus tard, son tour venu, on le mettait brutalement à la retraite, on voulait lui faire quitter cet appartement bordelais de la rue d'Aviou où étaient ses chères archives et ses chers livres. La mort libératrice lui épargna cette dernière douleur. Déjà, il avait perdu sa femme, puis sa fille unique — et (je vois toujours le triste cortège à St Bruno de Bordeaux) il laissait encore à Dax son vieux père presque centenaire, quand, après bien des souffrances, il mourut le 1er Janvier 1926 à l'aube même de cette retraite qu'il avait tant appréhendée. Il ne lui restait plus pour seul appui que ses solides croyances, la présence du gendre de sa fille, et l'amour du travail, qui fut sa grande consolation. Luttant jusqu'au bout, il songea à assurer, avec succès d'ailleurs, sa succession aux archives de la Gironde, à quelqu'un qui fût digne de lui : j'eus l'honneur de recevoir un jour là-dessus ses confidences.

L'érudit était de la même taille que l'archéologue ; loin des titres officiels ou des réputations usurpées et savamment entretenues, Brutails s'imposait de lui-même. Officier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut, les honneurs officiels étaient venus à lui ; il les accepta sans forfanterie ni orgueil, avec la dignité sérieuse qu'il apportait en toutes choses.

Plus encore que lui-même, ses étudiants furent heureux de la gloire naissante qui entourait ses vieux jours, tandis que les malheurs et les [illegible] sur le vieux maître. Brutails se complaisait à guider nos jeunes débuts, à nous entourer de conseils, à nous donner la plus effective des aides. Et je crois même que certains d'entre nous reçurent plus d'une fois à nos examens tous les bienfaits de sa générosité. Spontanément cet homme éveillait autour de lui les plus profondes sympathies, heureux encore de semer le bien parmi nous.

Sorti second de l'Ecole des Chartes en 1888 (le premier était Maurice Prou), il devint archiviste des Pyrénées-orientales, juge au Tribunal d'Andorre ; ses études d'archéologie religieuse ou d'histoire économique et sociale du Roussillon le révélèrent à tous ; appelé bien vite aux archives de la Gironde, il continua ses études archéologiques que couronna en 1913 le grand prix Gobert ; tout ceci constitue en quelque sorte l'œuvre classique de Jean-Auguste Brutails ; mais en dehors du trésor de ses notes et de ses papiers, légués par lui à la Faculté des Lettres de Bordeaux (Brutails laissa aussi à l'Institut une rente annuelle pour l'entretien des vieilles églises de la Gironde et des Landes), il a publié une infinité d'articles et de brochures importantes où chaque point envisagé de notre histoire locale prend désormais des contours assurés. Parodiant une parole célèbre, on pouvait dire sans peine que, Brutails ayan' parlé, la cause était entendue.

RENE CUZACQ

(Suite en 2me page)

LES LANDES
Hebdomadaire régional illustré
Le numéro : 50 centimes
Abonnement annuel :
France : 24 fr. — Etranger : 34 fr.

Nous prions instamment ceux de nos lecteurs dont l'abonnement a expiré, de vouloir bien nous en envoyer d'extrême urgence le renouvellement (24 fr.), par chèque-postal, à l'adresse des Etablissements Madim, Bordeaux n° 197.10.

Lire dans les prochains numéros :

- CARLOS DE CASTERA : Roland Oudot.
- RENE CUZACQ : Un marin de Capbreton au XVIe siècle.
- EDMOND CAMPAGNAC : Le statuaire Robert Wlérick.
- HENRY LARTIGAU : L'Union sportive dacquoise.
- ALBERT NODON : Le Soleil et son influence sur la Terre.
- NOEL DE PARDIES : Les Vieilles Faïences. (Moustiers, Nevers, Delft, Rouen, Strasbourg, Lunéville, Bordeaux, Dorot, Novion, Espelette, Cagnotte et Samadet).
- MATHIAS MORHARDT : Les trois Bacler d'Albe.



Les Landes il y a 130 ans

Le citoyen Dupoy, né en la ville de Tartas, département des Landes, brigadier au 24e régiment des chasseur à cheval, a été tué le 5 ventôse, an 5, à la suite d'une action d'éclat.

Le son de la retraite annonce le danger de poursuivre l'ennemi plus loin ; Dupoy n'entend, n'écoute que son courage qui lui fait trouver la mort, où il n'aperçut jamais que les moyens de trouver la gloire.

A Versailles, le 29 ventôse, an 9.

Les membres composant le conseil d'administration du 24e régiment des chasseurs à cheval.

Signé : Barthélemy, chef de brigade, etc., etc.

Saint-Sever, le 3 fructidor, an 9.

La distribution des prix aux élèves de l'école centrale du département s'est faite en cette ville le 30 du mois dernier. Plusieurs élèves ont paru aux exercices avec succès et l'on a eu lieu d'applaudir aux progrès qu'ils ont faits depuis l'année dernière. L'expérience a prouvé déjà plusieurs fois que cette école possède un bon fonds, que la persévérance et le besoin de l'instruction senti aujourd'hui presque généralement la porteront au degré de prospérité qu'elle est susceptible d'atteindre.

Les difficultés qui ont entouré son berceau sont presque toutes surmontées et lorsque le gouvernement aura vu se réaliser les mesures pleines de sagesse qu'il a arrêtée pour assurer le sort des professeurs et des établissements d'éducation, nous ne doutons pas que notre école n'obtienne une place distinguée parmi toutes les autres.

Le préfet qui a présidé aux exercices qui ont duré deux jours a terminé par un discours et il distribué les couronnes aux vainqueurs.

Communiqué par L.

STENDHAL A DAX

L'édition monumentale des « Œuvres [illegible] teur Champion poursuit la publication intégrale depuis plus de vingt ans, vient de s'enrichir du troisième volume des « Mémoires d'un Touriste ». Ce volume est consacré au voyage dans le midi que Stendhal a entrepris en 1838. Il a cinquante-cinq ans. Il note qu'il arrive à Bordeaux le 1er avril 1838. Il a pris à Agen, le bateau à vapeur et le voyage, il le note encore, lui a coûté 10 fr. C'est sur le bateau qu'il a dîné — coût 3 fr. 50. Bordeaux l'enchante, et plus encore son passé illustre. Il a en outre pour Montesquieu une admiration sans borne. Aussi va-t-il en pélerinage au Château de la Brède où vit encore le souvenir de l'auteur de « L'Esprit des Lois ». Il aurait voulu y trouver un bon portrait de son auteur. Mais il pense qu'il n'en existe pas, car tous ceux qu'il connait sont détestables. Que n'a-t-il songé à passer au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale ? Il y aurait pu voir l'incomparable portrait que J.-B. Grateloup a gravé avec un soin si aristocratique !...

Après Bordeaux, voici Stendhal à Dax. Il y arrive le 15 avril. Ici nous copions :

« A Dax, la promenade est sur les remparts et fort jolie. Mais ces remparts donnent occasion au génie militaire de tyranniser cette pauvre petite ville. Qui croirait que Dax est une forteresse de second ordre ? Qui pourrait s'imaginer que, dans l'état d'amitié entre peuples et de peur du King (roi) qui font le caractère de l'année 1838, à trente lieues de la frontière et de la frontière d'Espagne, pays occupé à faire son éducation politique, on vexe les gens qui, les soirs d'été, à Dax, veulent se promener ?

« Par une bizarrerie de vanité qui exigerait deux pages pour être montrée aux étrangers et aux Français qui ne veulent pas comprendre, les dames de Dax se plaignent de ne pas avoir de réunions qui amusent un peu leur vie, les hivers, et quand on leur offre des bals, sous le plus léger prétexte, leur vanité refuse. Histoire de ce bal le mercredi, par un temps si froid. Par suite de je ne sais quelle bizarrerie de vanité, il n'y eut que huit danseurs et une « tapisserie », comme on dit dans le pays, mais on dansa jusqu'à huit heures du matin. L'Adour qu'on passe à Dax sur un pont de bois est déjà une rivière fort respectable. Notre diligence, une des moins lourdes (74 quintaux), faisait profondément frémir ce pont ».

Stendhal ne s'attardait pas à Dax. Il était à Bayonne dès le lendemain et poussait jusqu'à Fontarabie. Puis il revenait à Bayonne pour gagner Pau et la Riviéra afin d'y trouver du soleil. Mais quel singulier voyageur ! Il se plaint qu'on ait planté des ormes dont le feuillage est tardif. Il préfère le marronnier, tout en fleurs dès le mois de mars. On pourrait croire qu'il aimera du moins notre gracieux pin des des Landes qui lui est vert d'un bout de l'an à l'autre bout. Pas du tout. « Le pin, ose-t-il écrire, est l'arbre le plus laid qui existe ».

Les landais de Paris

A PROPOS DU DERNIER ROMAN DE PIERRE BENOIT

M. Lucien Romier parle spirituellement dans « Le Temps » du dernier roman de Pierre Benoit « Fort-de-France » qu'il vient de lire avec grand plaisir :

« En voyage, j'avais lu, dit-il, le dernier livre de Ludwig Bauer qui décrit l'agonie de notre monde et qui commence par des phrases à la manière de Bossuet : « Le bourgeois remplaça le chrétien. A présent, le bourgeois se meurt. Il n'a pas cru à la miséricorde éternelle... » Bref, une magistrale démonstration des plus récentes faiblesses de l'homme. Sur quoi, pour essayer de me remettre, j'avais absorbé comme un cordial le roman tout frais paru de Pierre Benoit. Là, du moins, il est question de choses durables : les fleurs, les poissons volants, les nuits des Antilles, l'inconstance des femmes et la merveilleuse paillardise des nègres. Mais à la fin, quel affreux malheur ! Au moment où les pots-de-vin électoraux et l'administration elle-même s'empressent de rendre l'héroïne à la vertu et le héros à la félicité, ce dernier se suicide dans le cratère de la montagne Pelée, sous les yeux déçus d'un vautour psychologue...

« Après de telles secousses, le printemps, qui riait dans les vignes de mon pays, me semblait un peu désinvolte. Mais qu'y faire ? On ne peut empêcher les coteaux de reverdir, même quand le pacte à quatre reste en suspens, le budget en déficit et les héroïnes de Pierre Benoit en voie de perdition. Il faut se résigner à ce que la nature ne nous comprenne pas, puisque à suivre nos sentiments elle risquerait d'oublier ses propres saisons et de n'accorder les amours ou les fruits que par douzièmes provisoires. »

La capture des Ortolans

M. Paul Mégnin s'élève dans « Le Temps » avec raison contre l'arrêté du ministre de l'agriculture qui autorise dans le département de la Seine pendant le mois de juin, la vente de l'ortolan gras provenant des Landes et des départements circonvoisins.

« L'ortolan gras, dit-il, qui est offert aux gourmets par arrêté ministériel pendant tout le mois de juin, est capturé au filet entre le 15 avril et le 10 mai, qui sont les limites extrêmes de son arrivée dans nos vignes et sur nos coteaux. Par la capture des « maïens » — c'est ainsi qu'on nomme l'ortolan qui passe au mois de mai, — les fileteurs « mangent leur blé en herbe » ; c'est autant de moins qu'ils auront chance de rencontrer au passage de départ en août, augmentés de quatre ou cinq par femelle, ce qui forme un total imposant. Aussi le nombre de ces excellents oiseaux va-t-il en diminuant d'année en année ».

Il convient de rappeler que l'ortolan est un simple bruant. Il ne porte son nom fastueux d'ortolan que dans la fable et sur les tables aristocratiques où on a les moyens de s'offrir des plats exceptionnels. En qualité de bruant c'est un des auxiliaires les plus utiles de l'agriculture et spécialement de la viticulture. « Tuer un ortolan, nous disait un viticulteur autorisé, c'est verser sur le sol dix litres de bon vin de France ».

SYNDICATS D'INITATIVE

L'assemblée générale annuelle des Fédérations de Syndicats d'Initiative a eu lieu dimanche à Toulouse. Elle avait été précédée d'une excursion à Albi, à Rodez, à Espalion, à Cordes, à Millau, à Montpellier, à Perpignan, à Béziers, à Narbonne, à Rivesaltes, à Vernet-les-Bains, à Font-Romeu, à Luchon, à Saint-Girons, à St-Bertrand-de-Cominges, à Saint-Gaudens, et à Toulouse enfin.

Bien qu'elle n'ait pas été favorisée par le beau temps cette excursion a permis aux représentants des Syndicats d'Initiative de visiter une foule d'admirables paysages. Souhaitons que, de leurs délibérations sortent les décisions énergiques qui permettront de mettre en valeur le grand trésor touristique que possède la France.

L'œuvre de J.-B. Grateloup

Nous rappelons à nos lecteurs que « Les Landes » ont décidé de réunir en un volume luxueusement édité par les Etablissements Madim, l'œuvre complet de l'illustre graveur dacquois J.-B. Grateloup.

Ce splendide ouvrage sera enrichi d'une série d'études dues à des érudits et à des critiques autorisés.

Le tirage est strictement limité. Chaque exemplaire sera numéroté et signé par l'éditeur. Les exemplaires de grand luxe seront imprimés au nom du souscripteur.

Le tirage comprendra :

200 ex. sur beau papier à 35 fr. l'ex.

50 ex. sur papier de grand luxe avec double tirage des planches à 100 fr. l'ex.

On est prié d'envoyer d'urgence son bulletin de souscription à M. Mathias Morhardt, rédacteur en chef des « Landes », Chalet Yayi, Avenue de l'Océan, à Capbreton (Landes).

La souscription sera close dans un très bref délai.

L'Exposition des Beaux-Arts de Mont-de-Marsan

L'Exposition des Beaux-Arts de Dax vient de fermer ses portes. Celle de Mont-de-Marsan va ouvrir les siennes. C'est le 4 juillet qu'en aura lieu le vernissage. Il sera entouré d'une solennité particulière. Le distingué préfet des Landes, M. Camille Vernet, qui n'a pu être des nôtres à Dax, a promis d'assister à l'inauguration du Salon desBeaux-Arts de Mont-de-Marsan. On espère qu'il sera entouré de tous nos représentants du parlement et de nombreux membres du Conseil général, qui tiendront à donner un témoignage public de leur sollicitude pour le développement artistique du Pays landais. Quant à la municipalité de Mont-de-Marsan et à son honorable maire, M. Jean Larrieu, on sait avec quelle amicale cordialité ils ont, dès le premier jour, offert une généreuse hospitalité à la Société des Artistes landais. Non seulement ils ont mis à sa disposition une salle superbe, celle du Cercle des Officiers, mais encore ils ont demandé au Conseil municipal de vouloir bien voter une subvention de 1.500 fr. qui, on le pense bien, sera la bienvenue.

C'est, disions-nous, le 4 juillet, à 15 heures, qu'aura lieu l'inauguration du Salon de Mont-de-Marsan. Les détails de la cérémonie ne sont pas encore entièrement arrêtés. Nous en donnerons samedi prochain le programme complet. Nous pouvons assurer toutefois que les deux commissaires généraux, MM. Pierre Dépruneaux et Michel Le Grand, archiviste des Landes, ont rempli leur tâche avec le plus grand dévouement. Le succès de cette manifestation artistique leur reviendra pour une bonne part.

Nous ne voudrions pas déflorer l'intérêt de l'Exposition de Mont-de-Marsan en faisant connaître à l'avance les noms des exposants principaux. Il convient que les visiteurs fixent eux-mêmes leurs prédilections. Il sera d'ailleurs fort intéressant d'assister à ce premier contact du public montois avec l'Exposition landaise de Beaux-Arts, première manifestation de cette importance organisée dans notre chef-lieu départemental.

Ajoutons que le salon des Beaux-Arts fait partie intégrante des Fêtes de la Madeleine, au programme desquelles elle figure officiellement,ce qui constitue une fort intéressante initiative. Aussi bien, elle ne manquera pas de collaborer à leur complet succès. Il a été décidé, dans un esprit que chacun comprendra, que l'entrée de l'Exposition sera gratuite pendant toute sa durée, du 4 au 23 juillet. Seule la cérémonie du vernissage donnera lieu, le 4 juillet, à une modeste contribution de 2 fr. par personne. De même, le programme sera gratuitement distribué à tous les visiteurs qui le demanderont.

Comme on le voit, la Société des Artistes landais s'attache très intelligemment à développer le goût des arts dans les Landes et à en favoriser la culture. On sait combien ses Expositions précédentes, à Hossegor et à Dax, ont été déjà utiles à ce point de vue. Nul doute qu'elle ne parvienne à établir entre le public landais et les artistes de notre région, des relations fondées sur l'estime et sur la confiance.

Rappelons enfin qu'à côté de la Société des Artistes landais et parallèlement à elle, la « Société des Amis des Arts », que préside avec beaucoup de distinction M. Alfred de Gardilanne, président des Essi des Landes, a pour objet d'acheter des œuvres dans les diverses expositions des artistes landais. Ce groupement partage ensuite entre ses membres, par voie de tirage au sort, les œuvres ainsi acquises au cours de l'année. L'admission à la « Société des Amis des Arts » est libre, moyennant une cotisation de 32 francs. Tout sociétaire peut donc, grâce à cette modique contribution, de devenir possesseur d'une œuvre d'art de grande valeur.

On peut s'inscrire à Dax chez le trésorier, M. André Dupuy, ou à Mont-de-Marsan chez MM. Michel Le Grand (aux Archives des Landes, à la Préfecture) et Pierre Dépruneaux, commissaires généraux de l'Exposition de Mont-de-Marsan.

Lire, la semaine prochaine, dans « Les Landes » l'article de notre collaborateur Carlos de Castéra sur le peintre landais Roland Oudot.

La Route de Labenne à Capbreton

La route de Capbreton à Labenne a le triste honneur d'être réputée comme l'une des plus mal établies que l'on puisse trouver en France. Il y a quelques mois, « l'Illustration » la citait comme un exemple de mauvaise route et notait le fait que le prince de Galles, qui résidait à ce moment au château de Matignon, attiré à Hossegor par le magnifique golf, finit par renoncer à y venir en raison, précisément, de cette fâcheuse voie d'accès.

Voici bientôt trois ans que cette voie a été versée dans le réseau national. On nous promit, alors qu'elle serait aménagée, transformée, élargie, mise en un mot, à la mesure des deux importantes stations qu'elle commande.

Nous attendons depuis trois ans. Aujourd'hui, à la veille de l'ouverture de la saison estivale, tout est encore dans le même état. La chaussée reste aussi étroite que précédemment, sa section en « demi tuyau de poêle », selon la pittoresque expression d'un ingénieur des Ponts et Chaussées, et ses dix-huit virages dont le dévers est généralement établi vers l'extérieur, sont tout aussi dangereux.

Bien plus, l'empierrement, grignotté par le passage des véhicules, va se rétrécissant sans cesse et si un prompt remède n'est apporté à cet état de choses, il ne subsistera bientôt plus qu'une étroite bande de terrain praticable.

Pourtant, les projets n'ont pas manqué et, il y a peu de temps, on put même croire que le problème allait être définitivement résolu. Il n'en fut rien, malheureusement, et les exigences de l'administration, en rendant ce projet irréalisable remettaient tout en question.

Il ne s'agissait de rien moins que de construire une route nouvelle, constituée par de belles lignes droites réunies entre elles par trois virages seulement, dont le grand rayon de courbure permettrait les passages en vitesse.

L'administration demanda tout d'abord sa participation financière à la commune de Capbreton. Celle-ci, bien entendu, répondit que ses moyens ne lui permettaient pas d'intervenir dans des dépenses qui incombaient à l'Etat. Néanmoins, désireuse de montrer son bon vouloir, elle offrit de céder gratuitement les terrains communaux nécessaires à la réalisation du projet.

Quelques mois après, l'administration revint à la charge, et, abandonnant toute idée de subvention en espèces de la commune, lui demanda de lui délivrer gratuitement tous les terrains nécessaires, bon nombre de ceux-ci appartenant à des particuliers avec lesquels la commune devrait traiter directement.

Immédiatement, le maire de Capbreton se mit lui-même en campagne, vit les propriétaires intéressés et, grâce à ses relations personnelles, les amena à composition. La plupart d'entre eux, sinon la totalité, étaient décidés à accepter un échange troc pour troc, c'est-à-dire qu'en compensation du terrain qu'ils cédaient, ils recevraient une superficie égale de l'ancienne route.

En vue d'un accord définitif, une réunion eut lieu à laquelle était convié le délégué des Ponts et Chaussées, et tout paraissait sur le point d'aboutir, lorsque quelqu'un se permit une simple question :

— En quel état nous remettrez-vous la route que vous nous abandonnez ?

— Mais telle qu'elle est, lui fut-il répondu.

Telle qu'elle est, c'est-à-dire recouverte de son empierrement qu'il faudrait détruire à grand frais pour mettre le terrain en valeur. L'opération était vraiment trop désavantageuse pour les propriétaires. En vain firent-ils remarquer que les matériaux récupérés pourraient être employés à la construction de la route nouvelle en opérant par tranches successives, de façon à ne pas interrompre la circulation. Cette suggestion fut énergiquement repoussée.

Employer des matériaux « usagés » ? fi, donc ! Il faut à l'administration de beaux cailloux tout neufs, qu'elle fera venir à grand renfort de camions... et d'argent. Et puis, voyez les complications qu'entraîne cette façon de procéder. Le projet comprend l'achat de matériaux neufs, et les prévisions sont établies en conséquence. Et si l'on emploie de vieux cailloux, on fera des économies. Et les économies sont rigoureusement interdites. Lorsqu'un crédit est affecté à une entreprise, il doit être dépensé jusqu'au dernier sou.

En l'occurence, le moindre grain de sable ne pouvait être récupéré. Les propriétaires déclarèrent retirer purement et simplement leurs propositions.

Et c'est ainsi que le splendide projet ne verra jamais le jour.

Au vrai, le pittoresque n'y perdra rien. Car cette route, qui serpente à travers l'une des plus belles parties de la forêt landaise, ne manque pas de charme. Mais la plupart des automobilistes se soucient peu de ce pittoresque. Selon eux, une route est faite pour rouler vite et librement ; et la moindre ligne droite ferait bien mieux leur affaire.

Ne peut-on donc concilier les deux opinions en organisant la route actuelle, en élargissant sa chaussée et en aménageant des virages ?

C'est bien ce que semblent avoir compris les maires de Labenne et de Capbreton qui se sont appliqués à obtenir des propriétaires intéressés qu'ils consentent aux sacrifices nécessaires.

L'administration elle-même, dont ils ont attiré l'attention paraît disposée à accepter cette proposition à laquelle le Conseil municipal de Capbreton a donné un avis favorable.

On peut donc espérer qu'une heureuse solution donnera satisfaction à tous.

Mais à quand la réalisation ? Le temps presse !

VICTOR FELIX

Les landais de Bordeaux

LA FETE DES PROVINCES FRANÇAISES A LA FOIRE DE BORDEAUX

Nos lecteurs savent l'intérêt que présente pour eux la visite de la Foire de Bordeaux.

Cet intérêt sera encore plus grand le samedi 24 juin, car ils pourront y assister à la Fête des Provinces françaises organisées sous le patronage du Comité de la Foire et de la Fédération des Syndicats d'Initiative, par le « Terroir », Fédération des Associations régionales existant à Bordeaux.

De nombreuses provinces françaises concourront à l'éclat de cette manifestion régionaliste, mais la journée du 24 juin sera, avant tout, la Fête de la Guyenne, de la Gascogne, de l'Angoumois et de la Saintonge.

Les nombreux spectateurs qui se presseront le 24 juin au Casino des Quinconces applaudiront les Parqueuses d'Arcachon dans leurs chants et leurs danses du Pays de Buch ; le Groupe de « Lous Bazadés » dans son répertoire si amusant en patois gascon ; le Groupe des « Girondins » qui, en costumes de l'époque exécutera des danses et des chants, du temps de la Révolution. De son côté, l'Amicale Landaise fera entendre de vieilles chansons des Landes, et l'Amicale des Deux-Charentes présentera un cortège saintongeais.

D'autres provinces françaises d'ailleurs concourront au succès de cette Fête par le pittoresque de leurs vieux costumes locaux, de leurs chants et de leurs danses d'autrefois.

La Fête commencera à 15 heures précises au Casino des Quinconces. Prix d'entrée : 8, 12 et 15 francs.

Les membres de l'Amicale des Landais auront droit à une réduction de 50 % sur présentation de la carte d'identité du Terroir ou d'un billet spécial de réduction qui leur sera délivré par leur secrétariat général.



Les évènements importants et les autres !

SAMEDI. — Le nègre bon teint, Isméon Dauphin, devient absolument blanc en absorbant de la poudre d'une plante dénommée Roiry. Nous en conseillons vivement l'emploi à tous ceux qui ont la conscience trop noire. Le docteur Paul déclare que l'on peut ne pas en mourir.

DIMANCHE. — Trêve monétaire ! Pour une durée qui resterait à déterminer, la Conférence de Londres fixerait la valeur du dollar à 100 sous. Ainsi la France pourrait rembourser le total de tous les stocks de boîtes de singe en même monnaie.

LUNDI. — Si les impôts sont trop lourds, c'est que l'Etat gaspille notre argent. « Le marché n° 1.439, comportant 2.000 portes à 56 fr. 70 est résilié par l'Etat qui réduit la commande à 1.750 portes. L'Etat paie et rétrocède immédiatement les portes au prix de 10 fr. au fournisseur !... Le fonctionnaire signataire du marché n° 1439 est décoré. Le fournisseur est décorée aussi.

MARDI. — Il fallait s'y attendre. Cette mode de changement de couleurs, après avoir longtemps passionné nos politiciens, passionne actuellement nos vedettes.

Cécile Sorel qui, comme vous ne l'ignorez pas, débuta dans une revue légère en 1888, songe à se faire passer au noir du Congo.

MERCREDI. — Chemises brunes contre chemises vertes. Le gouvernement prussien a dissous la « Kampfstaffel », organisation de combat qui porte chemise verte. Au cours d'une rafle dans une maison de thé, la schupo taxe 17 petites femmes qui portaient des cache-sexes amende...

JEUDI. — Nous voici en été. Pourvu que, là-haut, on songe à consulter l'almanach, et à nous donner le soleil qui convient à la saison !

VENDREDI. — Au bout de deux ans de recherches scientifiques, d'études, d'expériences, d'expertises, les médecins, qui ont examiné le fameux Christian Navarre, déclarent enfin : « De l'examen des pièces de la procédure, il résulte que l'on ne peut écarter avec certitude telle hypothèse, mais que celle-ci ne peut, cependant, être scientifiquement affirmée ». « Que voilà d'honnêtes médecins ! » s'écrierait l'auteur du « Malade Imaginaire ».

Un grand Landais : J.-A. Brutails

(Suite de la 1re page)

Sur ses derniers jours, il apporta toute sa conscience et toute sa science à l'expertise judiciaire, et ce fut ainsi que par un beau soir d'été de 1925, je retrouvais mon vieux maître pour la dernière fois sur le grand boulevard de Périgueux ; malade et vieilli, mais toujours stoïque et souriant, il m'entretint encore de cette archéologie dont il avait le violent amour : suprêmes paroles dont je garde précieusement le durable et poignant écho.

C'est qu'aux yeux de Brutails, j'avais le grand honneur d'être son compatriote ; une pareille et spéciale bienveillance accompagnait près de lui tous ceux qui pouvaient, comme moi-même, se dire landais. Son nom était un vieux nom de chez nous, se rencontrant dès notre Moyen Age. Sa mère était dacquoise ; son père était de Soustons, retiré à Dax sur ses vieux jours ; son fils se faisait une fête d'aller l'y revoir à chaque moment de loisir, de retrouver aussi les Landes, la contrée de la forêt et le pays des coteaux. Il répandait alors généreusement, sur tous ceux qui le désiraient, les abondants et réels trésors de sa science. Les hasards de la carrière paternelle dans les chemins de fer avaient eu beau le faire naître en Aveyron ; les nécessités et les contingences de la vie avaient eu beau le fixer au beau milieu des archives bordelaises ; il était resté Landais de cœur et de raison ; il se considéra toujours comme un fils de notre terre, et bien des fois, il me fut donné d'entendre parler son cœur à ce sujet. Je le revois encore, un jour où j'étais allé lui faire visite dans son quartier général des archives girondines, me prenant par la main et m'étalant le splendide plan du canal des Landes de Claude Deschamps dont il venait d'hériter pour ses beaux rayons. Une fois agrégé, croyant qu'à sa différence il me serait donné de me fixer de façon stable au pays landais, il me pressait d'étudier l'histoire si peu connue « de notre beau pays » ; il m'offrait tout son concours pour une thèse complémentaire sur les innombrables projets de régénération des Landes à travers les siècles. De même encore, quand une de ses jeunes compatriotes dacquoises fut fort brillamment reçue à l'Ecole des Chartes, Brutails m'écrivit sa joie — et « sa fierté » d'être Landais. Un autre jour encore, photographie en mains, il me montrait certain « appareil » carolingien de l'Eglise d'Œreluy. Qui ne se souvient aussi de sa défense de l'Eglise romane de Magescq et des lumineuses raisons qu'il sut en donner ?

Les Landes d'ailleurs ne sont nullement absentes de son œuvre ; mais il faut aller les y chercher dans cette foule d'articles et de notices dispersés à travers les revues les plus disparates et les moins accessibles — si les tirages à part en ont été cependant recueillis à la Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Bordeaux. Il s'agit tantôt d'une simple notule sur le mot « pignada, » tantôt d'une étude grandiose comme la profonde et splendide analyse de la superbe abbatiale de Saint-Sever dans le « Bulletin Monumental » de 1900.

Tous ces travaux de premier ordre sont trop peu connus chez nous ; mais ce n'est point le savant que nous avons voulu évoquer ici ; c'est avant tout, l'homme dont tous ceux qui l'ont connu gardent l'inoubliable empreinte ; c'est aussi le Landais dont notre petite patrie peut se montrer fière. Que l'on prenne la longue liste des vrais érudits de notre contrée : J. A. Brutails les dépasse tous, sans exception aucune, de toute la hauteur de sa droite et ferme taille.

Nous qui avons reçu de lui une large part de notre formation scientifique et qui pouvons nous énorgueillir d'avoir été du nombre de ses élèves, nous sommes particulièrement heureux de pouvoir adresser ici-même, après sept ans écoulés, l'hommage ému de notre très vive admiration et de notre très fidèle affection au savant entre tous émérite et à l'un des plus glorieux fils qu'ait jamais portés notre terre landaise.

RENE CUZACQ

Chronique régionale

AIRE-SUR-ADOUR

Société cantonale d'agriculture. — La Société cantonale d'agriculture organise un concours de bonne tenue d'exploitations agricoles entre métayers et petits propriétaires. Il est doté de 1.500 francs de prix.

Il organise également un concours de bonne tenue d'étables, de plates-formes à fumier et de fosses à purin, doté de 800 francs de prix et un concours d'animaux reproducteurs, taureaux, verrats, béliers, doté de crédits importants.

Ces concours sont ouverts à tous les cultivateurs du canton d'Aire. Ils doivent se faire inscrire à la mairie de chaque commune ou envoyer leurs nom, prénoms, maison et adresse complète à M. Alexis Lacaze, à Aire-sur-l'Adour, avant le 1er juillet, dernier délai.

BASCONS

Le presbytère. — La mort de l'abbé Douat, curé de Bascons, a provoqué l'étude des travaux de réfection que commande l'état actuel du presbytère. On annonce que la commission des travaux va être convoquée pour examiner la situation, de concert avec des entrepreneurs de maçonnerie et de charpente.

CAPBRETON

Audition d'élèves. — Nous avons eu dimanche le plaisir d'assister à une manifestation d'art enfantin. Mlle Jeanine Saxod, professeur de piano et diction, réunissait ses jeunes élèves, pour une audition, dans le spacieux salon de la villa de M. Puyoo.

C'est, toujours une joie d'entendre se produire, avec leur charme ingénu, ces enfants si bien stylés. Nous avons eu aussi la grande satisfaction de constater une nouvelle fois combien Mlle Saxod, professeur distingué, apportait de soin, de conscience professionnelle dans son enseignement et nous avons noté les progrès excellents de ses différents élèves.

S'il est vrai que dans le domaine de l'art le don, chez de jeunes exécutants, est un élément essentiel de succès, nous savons aussi que l'empreinte d'un excellent enseignement en est un autre.

Nous avons noté particulièrement l'exécution au piano, en tous points réussie du « Menuet de la grand'mère » de Grieg et d'une « Valse » de Chopin, par Mlle Suzanne Brassat, au jeune talent si sûr ; d'une « Sonatine » de Steibelt et d'un exercice difficile, tiré de Mozart, par le jeune Jacques Péré, dont les dispositions sont manifestes ; d'exercices variés exécutés par Jacqueline Ruinaut, Colette Chesnau et Louis Bianco.

Mlle Jeannine Saxod accompagna chacun de ses élèves dans des exercices à 4 mains. L'un d'eux « La marche militaire » de Schubert, fut joué avec une sûreté et un entrain parfaits.

Ensuite, Yvette Dupouy nous dit très gentiment « La Souris » et Colette Chesnau, avec comme partenaire Mlle Saxod elle-même, nous récita parfaitement l'exquis poème de Edouard Pailleron « La Poupée ».

Geneviève Melénec, de sa voix si pure, chanta « la Chanson d'Agloutine » et la « Chanson de la Tour » de Loys Labèque, mises en musique par le maître Ermend Bonnal. Mlle Jeanine Saxod, avec son talent habituel, récita deux poèmes de Géraldy et deux autres du poète landais, M. Aparisi-Serres.

Et cette heure de musique et de poésie fut trop courte au gré de tous.

J. C.

La fête scolaire. — On apprendra avec joie à Capbreton que la fête des Ecoles publiques, qui est de beaucoup la manifestation la plus goûtée de notre population entière, aura lieu au Fronton de la Plage, le dimanche 9 juillet.

Le Comité d'organisation s'est assuré le concours d'une excellente fanfare « Les Enfants d'Arengosse ».

Déjà les 350 enfants qui doivent y prendre part, préparent leurs exercices et leurs chœurs tandis que les mamans s'occupent de la confection des costumes.

Les maîtresses et les maîtres de nos écoles publiques recevront avec gratitude les dons qu'on voudra bien leur faire parvenir en vue d'assurer le succès de cette belle manifestations scolaire.

DAX

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Eugène Milliès-Lacroix, sénateur-maire, qui a fait connaître aux applaudissement de tous, que les résultats financiers des fêtes de la Pentecôte sont excellents et qu'il n'y aura pas de déficit, au contraire. Il adresse des remerciements aux organisateurs et à tous les groupements qui ont prêté leur concours dévoué à cette belle manifestation. Le maire remercie également la presse dont le concours fut si précieux.

Le maire adresse les félicitations de la municipalité à Mme Mongélous, directrice de l'école maternelle, qui va prendre sa retraite.

M. Eugène Milliès-Lacroix annonce que le Conseil d'Etat vient de se prononcer dans l'instance pendante devant lui depuis sept ans entre la ville de Dax et la société La Lyonnaise qui moyennant des honoraires s'élevant à 125.000 fr. a établi les plans du réseau d'égoûts et de la distribution d'eau. La haute juridiction administrative a confirmé la décision du Conseil de préfecture qui a condamné la ville à payer75.000 fr., la Société conservant à sa charge les 50.000 du solde dû.

Quand aux égouts eux-mêmes, le procès pendant devant le Conseil de préfecture vient de se terminer à la pleine satisfaction de la ville de Dax.

M. Eugène Milliès-Lacroix entretient ensuite l'assemblée communale du projet de la foire-exposition qui aurait lieu à Dax à la fin du mois d'août. On sait que des pourparlers s'étaient engagés entre M. Brun, commissaire général de la récente Foire-Exposition de Bayonne et le maire de Dax en vue d'organiser à Dax une manifestation similaire. M. A. Guichemerre, entrepreneur et conseiller municipal, lui a fait parvenir un projet non moins intéressant que celui de M. Brun. Le maire donne lecture de ces deux documents sur lesquels une courte discussion s'établit, tandis que M. A. Guichemerre quitte la salle des séances pendant la délibération.

A l'unanimité, moins une abstention, l'assemblée, se rangeant à l'avis du maire, et sur sa proposition, décide de confier à M. A. Guichemerre l'organisation de la Foire-Exposition, laquelle se tiendra sur les trois places de Saint-Pierre, spécialement aménagées, du 13 août au 30 août 1933. Cette manifestation économique, qui attirera beaucoup de monde à Dax, ne coûtera d'ailleurs rien à la ville,et demeure entièrement à la charge de l'organisateur.

La réunion de commerçants, assemblés à l'hôtel de ville, quelques heures auparavant, avait unanimement approuvé la création de cette Foire-Exposition.

Le Conseil a voté en fin de séance divers crédits relatifs à des travaux.

Courses de poneys landais. — La Société hippique des courses de Dax prépare pour le 23 juillet, une course de poneys landais, montés par leurs propriétaires ou des amateurs. Ainsi, nous verrons revivre le temps passé où le cheval landais, si apprécié pour son endurance, sa vivacitéet sa vitesse, figurait sur les hippodromes de la région. Son juste renom rétabli ne manquera pas de créer une source de revenus pour les éleveurs de la contrée.

Bal de L'U. S. D. — Ce bal si impatiemment attendu par la jeunesse sportive de notre ville, aura lieu le 1er juillet prochain, dans les salons de l'Atrium-Casino.

Le professeur Creyx à Dax. — Au cours des récentes fêtes de Dax, on a eu le plaisir d'entendre le professeur Creyx, titulaire de la chaire d'hydrologie à la Faculté de Bordeaux, qui a fait dans la grande salle des fêtes de l'Atrium une magistrale leçon de pathologie sur les rhumatismes et précisé, dans une large synthèse, d'une haute tenue littéraire, la position médicale de la grande station du Sud-Ouest dans le capital thermal français. Selon l'heureuse expression du professeur Creyx, Dax doit être considéré comme « la métropole du rhumatisme ».

La Conférence était présidée par M. E. Milliès-Lacroix, sénateur-maire de Dax, assisté du docteur Pouey, président de la Société Médicale.

Caravane scolaire. — L'Union départementale des délégués cantonaux de la Charente organise un voyage dans le Sud-Ouest en faveur des élèves des écoles publiques qui ont été reçus les premiers aux examens du certificat d'études.

La ville de Dax est comprise dans l'itinéraire. La caravane arrivera le 1er août, venant d'Arcachon. Elle séjournera jusqu'au 2 août et se dirigera ensuite sur Bayonne et Biarritz.

Braderie. — L'idée de créer à Dax des braderies semble prendre consistance. Notre maire a fait connaître au Conseil municipal que plusieurs commerçants avaient exprimé la possibilité d'organiser ce genre de vente et que cette question serait soumise à l'examen de la commission désignée par les commerçants eux-mêmes au cours de leur réunion du 15 juin.

Exposition canine. — Nous rappelons que l'exposition canine s'ouvrira dimanche aux Arènes. On a enregistré 260 engagements. Ce nombre dépasse de beaucoup le chiffre de l'exposition de l'an dernier.

Les concours des bergers allemands, des chiens des Pyrénées, des épagneuls breton, des pointers, des setters de toutes catégories et d'autres chiens utilitaires seront en tous points remarquables par le nombre et la qualités.

La Société des amateurs de chiens de défense et de police de Bordeaux présenteront six magnifiques chiens de police qui accompliront des exercices très impressionnants.

Postes et Télégraphes. — M. Samarrut, rédacteur principal breveté à Paris est nommé inspecteur des services technique à Dax, en remplacement de M. Pradères, appelé aux fonctions de directeur départemental à Laon.

Etat civil. — Naissances : Jean Daudignon ; Josette-Jeanine Brocas ; Marcel-Henri Bergès.

Mariages : Jean-Jules Ducasse et Henriette Ducasse ; Fernand-Ernest-Léon Larribau et Marguerite-Germaine Darracq.

Décès : Gabrielle Lajus, 65 ans ; Marie Lalague, 78 ans ; Jeanne Sarramagna, 78 ans ; Auguste Lafitte, 51 ans ; Jean-Pierre Lebreux, 74 ans.

ESCOURCE

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Jules Duport, maire.

Il a approuvé les décisions du Bureau de bienfaisance, relatives aux comptes de gestion de l'exercice clos de 1932, le placement en rentes sur l'Etat du reliquat disponible de 4.000 francs et l'attribution de divers secours.

Le Conseil a approuvé également sans observation le rapport présenté par M. Pierre Méoule, rapporteur de la commission des finances du Conseil, sur la gestion du maire de l'exercice clos 1932. Le projet de budget pour 1934, dressé par le maire et la commission des finances, montre l'impérieux devoir de faire des économies sur tous les chapitres.

Le Conseil a voté les divers budgets des recettes et dépenses pour 1933-1934 ; on n'exécutera que les travaux indispensables et les plus urgents.

GABARRET

Mariage.. — On annonce les fiançailles de M. Pierre Saint-Sever avec Mlle Albanie Gaujous, fille de notre dévoué maire M. Félix Gaujous.

HABAS

Légion d'honneur. — Nous apprenons avec plaisir l'inscription sur le tableau de concours des chevaliers de la Légion d'honneur, du docteur Albert Massie.

HAGETMAU

Son Histoire. — L'abondance des matières nous contraint à notre vif regret d'ajourner à la semaine prochaine l'intéressante étude de notre érudit collaborateur et ami M. Louis Dufourcet, sur l'histoire d'Hagetmau.

HOSSEGOR

A la Société centrale des naufragés. — La Société centrale des naufragés réunie à la Sorbonne sous la présidence de l'amiral Lacaze, vient de procéder à la distribution solennelle des récompenses qu'elle attribue aux sauveteurs qui se sont signalés au cours de l'année. Un nom qui nous est particulièrement cher, comme il est cher d'ailleurs à tous les Français, a été chaleureusement acclamé : celui de notre jeune ami Antoine Paul-Margueritte, Antoine Paul-Margueritte est le fils cadet du grand écrivain Paul-Margueritte, de l'Académie Goncourt, qui, mort à Hossegor il y a une quinzaine d'années, repose aujourd'hui au cimetière de Soorts, et qui lui-même était le fils du général Margueritte, mort des suites de la blessure qu'il reçut à Isly en 1870.

Le jeune Antoine Paul-Margueritte a reçu de la Société centrale des naufragés une flatteuse distinction, une médaille d'argent. Il en eût mérité plusieurs. Mais modeste autant qu'intrépide, et d'ailleurs nageur hors de pair, il n'a pas daigné faire connaître les nombreuses circonstances dans lesquelles il est intervenu de la manière la plus efficace auprès des baigneurs imprudents ou troublés qu'il a réussi à ramener au rivage.

Le sauvetage qui lui a valu cette médaille d'argent a été d'ailleurs particulièrement émouvant. Au mois de septembre, une jeune femme, nageuse émérite pourtant qui s'était laissé entraîner loin de la plage, s'aperçut tout à coup, à sa grande terreur, que le courant la dominait. Elle appela au secours. La corde de secours ne put l'atteindre. Son mari et le jeune Antoine Paul-Margueritte se jetèrent à l'eau courageusement. Le mari se trouva bientôt en difficulté et son compagnon de nage dut le ramener au rivage. Puis il repartit héroïquement, seul cette fois, et parvint jusqu'à la jeune femme qui bientôt, se trouvait sur la plage, épuisée, mais saine et sauve.

Voici d'ailleurs la citation du « Bulletin de la Société centrale de sauvetage des naufragés » :

« Médaille d'argent à M. Antoine Paul-Margueritte : le 3 septembre 1932, sur la plage d'Hossegor, a participé au sauvetage difficile d'un baigneur et d'une baigneuse entraînés au large par le courant. »

Il convient d'associer au nom du jeune Antoine Paul-Margueritte, celui de son frère aîné, Yvonnet Paul-Margueritte, nageur non moins courageux et hardi que son cadet. Souvent les deux frères sont heureusement intervenus en faveur de baigneurs ou de navigateurs imprudents. C'est ainsi qu'il y a deux ans ils ont réussi à sauver un officier qui, en compagnie d'un ami, s'était témérairement engagé sur la barre de Capbreton dans un simple canoë de toile. L'officier été sauvé grâce aux frères Paul-Margueritte. Mais le corps de son compagnon n'a jamais été retrouvé.

F. P.

Nécrologie. — Nous avons appris avec un vif regret la mort de notre excellent confrère, M. Delmont, rédacteur en retraite du journal « Le Petit Parisien ». Il vivait parmi nous depuis une dizaine d'années dans une petite villa au-dessous du Sémaphore, en face de l'Océan, Il menait là l'existence retirée du sage qui, après avoir été mêlé à toutes les agitations de la terre se repose en contemplant avec impassibilité, celles, non moins vaines, de la mer. Il est mort à l'âge de 70 ans. Ses vieux camarades du « Petit Parisien » l'entouraient de leur fidèle sympathie. Il avait su, dans son promontoire d'Hossegor, s'attirer celle de toute la population.

Nous prions Mme Delmont de recevoir l'assurance de nos bien vives condoléances.

LABOUHEYRE

La nouvelle école de garçons. — Il sera procédé, le dimanche 9 juillet, à la mairie de Labouheyre en présence du maire et de M. Dépruneaux, architecte du gouvernement, auteur du projet, à l'adjudication au rabais, par soumissions cachetées et en cinq lots, des travaux de construction d'une Ecole de garçons, comprenant trois salles de classe, un cours complémentaire avec atelier et deux classes, quatre logements d'instituteurs et aménagement d'une Ecole enfantine avec décharges pour les logements.

Le montant général de la dépense s'élève à 530.000 fr.

Le projet des travaux est déposé à la mairie de Labouheyre, où on peut en prendre connaissance tous les jours non fériés, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

LE FRECHE

Nécrologie. — On vient de célébrer à Saint-Vidou, annexe de notre commune, les obsèques de M. Maubaret, ancien instituteur, âgé de 79 ans, qui était venu parmi nous jouir de sa retraite après de nombreuses années d'exercice de sa profession dans le département.

LESPERON

Médaille militaire. — La médaille militaire vient d'être décernée à M. Ernest Lalanne, ébéniste.

L'ŒUVRE DE J.-B. GRATELOUP

Bulletin de Souscription

Le soussigné .... déclare souscrire à un exemplaire

sur (1) (beau papier .... à 35 fr.
(papier de grand luxe avec double tirage des planches .... à 100 fr.

de l'Œuvre de J.-B. Grateloup que préparent les Etablissements Madim.

Signature

et adresse ....

....

(1) Biffer la mention inutilisée.

Détacher le présent bulletin de souscription et l'envoyer signé à M. Mathias Morhardt,rédacteur en chef du journal « Les Landes », chalet Yayi, avenue de l'Océan, à Capbreton (Landes).

chronique régionale

(Suite)

LIT-ET-MIXE

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Léon Sargos, maire.

Il a examiné et approuvé les comptes, recettes et dépenses, présentés par le maire, pour l'exercice 1932. Ces comptes se soldant par un excédent de recettes de 169.894 fr. 21 ;

Il a voté 2.800 francs pour la construction d'un pont en ciment armé (route de Lacoudanne) ; 2.000 francs pour l'installation de prises d'eau dans le bourg ; 4.000 francs pour la réfection de la toiture de l'église de Mixe ; 8.500 francs pour le bitumage de la rue principale du bourg ; 2.000 francs pour la peinture des grilles du monument aux morts, mairie, rampe avenue de la Gare ; 1.000 francs pour la réparation des pistes en ciment armé ; 30.000 francs pour l'achat d'une motopompe ; 35.000 francs pour l'entretien des chemins ruraux ; 3.000 francs pour frais d'étude du projet d'électrification ; 500 francs de subvention à la Société musicale.

La subvention de 3.000 francs qui était accordée au chef de musique, est maintenu.

Le conseil décide enfin d'interdire rigoureusement la chasse sur le territoire des anciens étangs avant la date de l'ouverture générale de la chasse.

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Goujon, père du secrétaire de la mairie.

MAGESCQ

Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Daussy maire.

Il a approuvé les comptes de 1932 dont les recettes ont atteint 326.908 fr. 81, et les dépenses 8.397 fr. 83, soit un excédent de recettes de 3.156 fr. 99.

MIMIZAN

Etat civil. — Naissances : Georges Jacob ; Jean Caule ; Léon Ramazeilles ; Henri Bertrande ; Marie-Louise Trépan.

Mariage : Henri Lafargue et Marie Bonnat.

Décès : Marie Darribey, 77 ans.

MONT-DE-MARSAN

Les Fêtes de la Madeleine. — Les travaux de reconstruction et d'agrandissement des amphithéâtres, mis à l'adjudication le 10 février dernier, peuvent être considérés comme achevés.

La plaza montoise sera magnifique lorsque, dans quelques jours, sa toilette sera terminée et l'on comprend le vif désir que manifestent tant de Landais, Basques, Béarnais et Gascons, d'assister aux fêtes d'inauguration qui dureront quatre jours : les 16, 17, 18 et 19 juillet.

Rappelons les grandes lignes du programme :

La course espagnole du dimanche 16 juillet mettra aux prises trois novilleros du plus grand mérite : Iglesias, Madrilonito et Niño de la Estrella, avec six toros de Marcial Lalanda (antes Flores de Sévilla), de l'Union des criadores de toros de lidia.

Le même jour, à 21 h. 30, inauguration du merveilleux éclairage électrique de la plaza.

Au cours de cette soirée, la musique de la Garde Républicaine (85 exécutants) interprétera un programme de choix.

Le mardi, corrida de toros avec les rois du toréo moderne : Chicuelo, Lalanda et Barrera qui estoqueront 6 toros de Vicente Martinez.

Quant à la représentation de music-hall et à la course landaise, elles vont être organisées avec le plus grand soin.

La location pour les divers spectacles de la Madeleine commencera le mardi 27 juin.

Dans les postes. — M. Louis Rodrigues, receveur principal des postes à Mont-de-Marsan, ancien élève du lycée Victor-Duruy, est appelé à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Rodriguez ne quitte pas Mont-de-Marsan où le retient la présence de ses enfants, Mme et M. Robert Rodrigues, les estimés chirurgiens dentistes.

M. Rodriguez est remplacé par M. Gaussens à qui nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue.

Nouveau géomètre. — M. Germain Gaschard, ancien élève du lycée Victor-Duruy, ingénieur-géomètre, diplômé de l'Ecole des Travaux Publics de Paris, fils de notre sympathique compatriote de Bourriot-Bergonce, vient s'installer à Mont-de-Marsan, en qualité d'expert-géomètre.

Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Etat civil. — Naissances : Yvette Homère ; André Dubos ; Yvette Soupot ; André Latane, Antoine Destruhaut.

Mariage : François Castets et Maria Decis.

Décès : Marie Duprieu, 68 ans ; Madelaine Danla, 42 ans ; Louis Larrieu, 70 ans ; Jeanne Capbern, 58 ans ; Jean Vinsac, 68 ans ; Céline Lecucq, 49 ans.

PISSOS

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Roumegous, maire.

Il a décidé d'affecter à des dépenses ordinaires les plus-values des impositions extraordinaires.

Il demande une fois encore le retour à l'ancien mode de distribution du courrier postal, la première distribution devant avoir lieu après l'arrivée du train de 9 h. 52 et la deuxième après l'arrivée du train de 17 h. 45.

Il décide de faire inviter les propriétaires riverains des ruisseaux de Larival, du Braou, de la Rosa, du Braua, du moulin de Daugnague, de Farine et de Boutoura, de Demenjou, de Gruey, du Barat-Naou, du Barry, de Bern, de Lesbordes, du Barat-de-Maupay et du Cagnet de procéder sans retard au curage de ces ruisseaux.

Mécanicien d'avion. — Le jeune Henri Sautoube, élève à l'école professionnelle de Dax, vient d'obtenir le certificat d'aptitude à l'emploi de mécanicien d'avion à la suite des épreuves de la deuxième session.

POMAREZ

Médaille militaire. — M. Albert Beyrière a été, par décret du 6 octobre dernier, décoré de la médaille militaire.

PORT-DE-LANNE

Mécanicien d'avion. — Le jeune Cazaux, élève de l'école supérieure et professionnelle de Dax, vient d'obtenir le diplôme de mécanicien dans l'aviation militaire.

SAINT-SEVER

Les Fêtes de demain. — Les Fêtes qui auront lieu demain dimanche à Saint-Sever s'annoncent comme exceptionnellement brillantes. La grande corrida des arènes a provoqué un nombre inaccoutumé d'inscriptions.

A 11 heures, la Lyre hagetmautienne donnera un concert sur la place du Tour du Sol, sous la direction de M. Plantié.

En voici le programme :

« Jockey's Club », marche de R. Coiteux. « Ouverture fantastique » de A. Goaver. « Estudiantina », suite de valses par Lacome-Waldteufel. « La fille de Madame Angot », fantaisie sur l'opérette de Lecocq. « Carnaval parisien », polka burlesque de F. Popy.

Le lundi un grand concours de pêche à la ligne aura lieu sur la rive droite de l'Adour.

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Henry Mule, vice-président de l'Association des mutilés, membre du bureau des Associations des anciens combattants, secrétaire de la section cantonale des pupilles de la Nation.

M. Henry Mule était le correspondant du journal « La France du Sud-Ouest ».

Ses obsèques ont constituée une imposante manifestation de sympathie. M. Larrède, maire et vice-président du syndicat de la presse landaise, M. Du Pont, président de l'Association des anciens combattants et M. Roger Dupuy, au nom de l'association des mutilés ont prononcés au cimetière des discours pénétrés d'émotion.

SANGUINET

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire.

Il a approuvé le budget additionnel de 1933, le budget primitif de 1934, le compte administratif du receveur municipal et le compte de gestion du maire.

SOUSTONS

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Dr Nougaro, maire. Il a eu à examiner de nombreuses questions. Mentionnons notamment le projet de construction d'un sanatorium.

La Caisse nationale des assurances sociales cherche dans la région landaise, un terrain favorable aux enfants rachitiques et à ceux qui sont atteints de maladies osseuses. Elle a pressenti la commune de Soustons.

La commune a répondu qu'un terrain favorablement placé pourrait être concédé à des conditions très avantageuses.

La municipalité apprend avec un vif sentiment de gratitude que Mlle Jeanne Lhéritier a versé la somme de 500 fr. au bureau de bienfaisance en souvenir de sa mère dont nous avons annoncé la mort toute récente.

Le Conseil vote un crédit de mille francs pour le paiement des frais de construction des deux pans coupés qui viennent d'être pratiqués aux angles de la propriété de M. Jacques Dousseau.

La fin de la séance a été consacrée à une vive discussion relative aux comptes administratif. M. O. Barrère en sa qualité de rapporteur, a présenté des critiques sur plusieurs points, critiques contre lesquelles M. Robert Lassalle, député, s'est élevé avec une grande énergie. Finalement les comptes ont été approuvés à la quasi unanimité. Ils se soldent en recettes par 946.247 fr. 50 et en dépenses par 675.510 fr. 60, soit un boni de 270.736 fr. 87 auquel s'ajoute le reliquat de 1931, soit 195,292 fr. 87.

Lecture a été donnée ensuite du budget supplémentaire pour 1933, qui donne aux recettes, 503.229 fr. 74 et aux dépenses, 400.279 fr. 61.

Enfin on a examiné le budjet primitif de 1934 qui prévoit : recettes, 351.325 fr. ; dépenses, 351,318 fr. ; excédent, 6 fr. 12.

Il est voté par 15 voix.

L'autobus Saint-Vincent-de-Tyrosse-Soustons. — Le service automobile entre Soustons et la gare de Saint-Vincent-de-Tyrosse, est considérablement amélioré depuis dimanche dernier.

En effet, nous avons deux départs de Soustons au lieu d'un. Le premier, comme précédemment, à sept heures un quart, qui assure le transport du courrier et des journaux, ainsi que celui des voyageurs avec correspondance aux trains de Bordeaux et Bayonne. Le courrier et les journaux seront rendus à Soustons à 8 h. 45.

Le second départ de Soustons aura lieu à dix heures pour le transport des voyageurs et des denrées périssables, poisson, gibier, etc. Les voyageurs venant de Soustons auront la correspondance assurée aux trains arrivant de Bordeaux à 11 h. 10 et de Bayonne à 11 h. 20.

TRENSACQ

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Duport, maire.

Les comptes administratifs de l'exercice 1932, sont approuvé avec un excédent de recettes de 39.159 fr. 55.

Il est procédé ensuite à l'établissement des budgets additionnel de 1933 et primitif de 1934.

VILLENEUVE-DE-MARSAN

La Coopérative de l'Armagnac. — On ne saurait trop souligner la haute importance de l'initiative prise par M. L. Audidier, le très distingué directeur des services agricoles, qui s'efforce de constituer la Coopérative de l'Armagnac. Une conférence a eu lieu mercredi. En l'absence de M. Audidier elle a été faite par son délégué et adjoint M. Ravaud, qui excusa l'absence de son directeur, empêché au dernier moment. Une cinquantaine de viticulteurs composaient l'auditoire.

Déjà, semblable réunion eut lieu rappelle-t-il, tout récemment, à Labastide.

Le but de la Direction des Services agricoles, déclare tout d'abord M. Ravaud, est de remédier à la mévente de nos eaux-de-vie du Grand-Bas-Armagnac au moyen de la création d'une coopérative régionale, qui ne comprendrait que les producteurs de la zone dite du « Grand-Bas », soit une quinzaine de communes des Landes et du Gers, dont il donne l'énumération.

Depuis trop longtemps, en effet, malgré tous les essais tentés, l'exquise liqueur qu'est l'eau-de-vie d'Armagnac, et en particulier celle du Grand-Bas-Armagnac, a le malheur ou bien de rester inconnue de tous, ou bien d'être sabotée par certaines manœuvres, bien connues de tous, ou enfin de se heurter à la multiplicité des intermédiaires commerciaux : autant de raisons qui rendent la vente de ce délicieux produit extrêmement précaire — au même taux à peine que les alcools du Midi — au grand préjudice de toute la viticulture de notre région.

A cette pénible situation des viticulteurs, M. Ravaud ne voit qu'un seul remède : l'organisation de la production de l'armagnac en coopérative : les coopératives ayant déjà fait leurs preuves, non seulement dans la viticulture, mais dans toutes les branches de la production.

La coopérative du Bas-Armagnac aurait pour rôle de centraliser et de distiller dans ses chais les vins fournis par ses coopérateurs. Elle se chargerait de conserver les eaux-de-vie et de les vendre au mieux des intérêts de ses membres. En outre, en cas d'embarras d'argent de ses sociétaires, la coopérative pourrait leur faire des avances sur leurs eaux-de-vie stockées.

Bien entendu, des statuts, dont M. Ravaud donne un aperçu, régiraient cet organisme. En particulier, un Conseil d'administration nommé par les sociétaires serait chargé du contrôle et de la direction de l'entreprise.

Le siège de la coopérative, quoique envisagé primitivement à Labastide-d'Armagnac, n'est pas encore cependant définitif. En tous cas il serait fixé dans l'endroit estimé le plus pratique de la région du Bas-Armagnac.

Les frais d'installation, estime le conférencier, (alambic, futailles, bâtiments, etc.) pourraient s'élever à 300.000 fr.

Pour les adhérents à cette coopérative, les droits d'entrée sont ainsi fixés : pour les propriétaires, un forfait de 50 francs, plus 100 francs par hectare de vignoble ; pour les métayers, un forfait de cent francs, quelles que soient leurs contenances. Un intérêt de ces versements serait d'ailleurs servi par la coopérative.

L'initiative toute désintéressée de la Direction des Services agricoles en faveur de la cause vinicole du Bas-Armagnac, ainsi présentée et soutenue par la parole sympathique et persuasive de M. Ravaud, décide, en fin de séance, bon nombre de viticulteurs présents à se faire inscrire sur la liste déjà longue des recrues effectuées à la conférence de Labastide.

Bulletin d'Abonnement

Veuillez m'inscrire pour un abonnement d'un an au journal « Les Landes » dont le montant est de 24 francs.

Signature :

Date ____________________

Nom : ____________________

Adresse : ____________________
(très lisible)

Prière de joindre à ce bulletin d'abonnement un chèque postal au nom des Etablissements Madim, Bordeaux, N° 197.10.

Imprimerie Madim - Bayonne. — Le Gérant : Laurent Cadéac